

**ADAPTER
LA VILLE**

**RENCONTRES
ÉTUDES DE CAS**

PATRIMOINE

BIODIVERSITÉ

BAS CARBONE

MATÉRIAUX

**PARTICIPATION GRATUITE
—
INSCRIPTION SUR CAUE75.FR**

BESOINS DES USAGERS

PARIS

**caue
de Paris**

© CAUE75 - PARIS - PLAN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

LE PROGRAMME DE LA SOIRÉE ET LES INTERVENANTS

L'introduction : Les piscines Art déco en France

Philippe Rivoirard est architecte DPLG, titulaire d'un DEA en histoire. Il a enseigné à l'ENSA de Paris-Val de Seine et, dans le cadre de masters cohabilités, à Paris-VII et Paris-X. Parallèlement à une activité de praticien et d'expert judiciaire, ses travaux historiques ont contribué à plusieurs ouvrages, dont *Paris : L'architecture des années trente*, avec Bertrand Lemoine, (DAAVP/La Manufacture, Paris, 1987), *Le Parc de Passy – transformations d'un site urbain*, avec Alain Thiébaut, Bernard Marrey et Bruno Fortier (Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, Imprimerie Nationale, Paris, 1990) ; et à la rédaction de nombreux articles pour différents ouvrages, catalogues et revues. En qualité de commissaire d'exposition, il a notamment présenté en 2012, à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, à Paris, *1925, quand l'Art déco séduit le monde*, avec Emmanuel Bréon, et en 2017, toujours à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, *L'architecte, portraits et clichés* avec Emmanuel Bréon et Bénédicte Mayer.

L'étude de cas : la piscine Pontoise

Nathalie Colange est architecte voyer en chef à la Direction Constructions Publiques et Architecture de la Ville de Paris qu'elle a rejoint il y a 23 ans. Après avoir été conductrice d'études et conductrice d'opérations, elle est aujourd'hui cheffe du Secteur Jeunesse, Sports et Patrimoine Concédé. À la tête d'une équipe de 15 personnes, elle pilote, entre autres, les opérations de rénovation et de construction d'équipements sportifs publics (piscines, gymnases...).

Pierre Marchand est architecte DPLG et architecte du patrimoine formé à l'École de Chaillot. Après avoir travaillé aux côtés de Philippe Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques, il fonde son agence en 2001. Résolument contemporaine, sa pratique comprend aussi bien la réhabilitation d'édifices patrimoniaux, et notamment de monuments historiques, que la construction de logements sociaux. Mêlant histoire et modernité, cette double expertise le conduit à accompagner des maîtres d'ouvrages variés et à réaliser des projets intégrés dans leur environnement s'appuyant sur les qualités de l'espace bâti.

POUR ALLER PLUS LOIN

À lire

Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisir
LE BAS Antoine, Histoire Urbaine, janvier 2000, n° 1, p. 145-162

Architecture des piscines publiques en France 1961-1976
NALE Élise, Mémoire de master 2 sous la direction d'Eleonore Marantz, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014-2015

Grand bain : piscines, bassins, centres nautiques
JOUAN Jessy, KARSENTY Eric, collection Ré-inventaire, éditions Loco, 2023

Molitor, ceci n'est pas une piscine
ROUBAUDI Ludovic, Archibooks, 2019

Histoire de la piscine : comment est née la nage en boîte
PETIT Pauline, Article, France Culture, 2022

À écouter

La restauration de la piscine des Amiraux
Podcast réalisé par David Abittan et produit par le CAUE de Paris,
à retrouver sur caue75.fr et podcast.archi

Le chantier tout en longueur de la piscine Blomet
Podcast réalisé par David Abittan et produit par le CAUE de Paris,
à retrouver sur caue75.fr et podcast.archi

Précieuses piscines municipales
Podcast L'Invité(e) des Matins d'été, produit par France Culture,
à retrouver sur franceculture.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Mardi 2 avril 2024

Conférence Adapter la ville #2
Construire bas carbone

Mardi 4 juin 2024

Conférence Adapter la ville #3
Prendre en compte les besoins des usagers

Mardi 15 octobre 2024

Conférence Adapter la ville #4
Réinventer les matériaux

Mardi 12 novembre 2024

Conférence Adapter la ville #5
Favoriser la biodiversité

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'une association départementale, créée par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Il mène des missions d'intérêt public en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, une insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ».

Extrait de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, instituant les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.